



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 00521

Numéro SIREN : 333 211 837

Nom ou dénomination : A.E.C. COMMISSARIATS

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2013 sous le numéro de dépôt 8943

SOCIETE AEC COMMISSARIATS
Société Anonyme
Au capital de 40 000 Euros
Siège social : 1 Rue Edouard Nignon
44300 NANTES
333 211 837 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le 16 AOUT 2013
sous le N° 8343
RCS N° 853521

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 7 MAI 2013**

L'an deux mille treize
Le 7 mai
A 11 heures

Les membres du conseil d'administration de la société AEC COMMISSARIATS société anonyme au capital de 40 000 Euros, se sont réunis au siège social, sur convocation régulière de leur Président, adressée à chaque administrateur, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.....
- nomination d'un directeur général délégué
.....

Il résulte du registre des présences signé par les administrateurs à leur entrée en séance, que sont présents :

- Monsieur Didier VRIGNAUD
- Monsieur Jean-Claude FOURMAGE
- Monsieur Jean-Pierre CAILLER
- Monsieur Gildas JEHANNO

La séance est présidée par Monsieur Didier VRIGNAUD, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Thierry RETIERE, commissaire aux comptes convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, n'assiste pas à la séance.

Monsieur le Président constate que 4 administrateurs, soit plus de moitié des membres du bureau sont présents, et qu'en conséquence, par application de l'article L 225-37 du code de commerce, le conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le Président aborde ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

.....



III - NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Monsieur Didier VRIGNAUD expose au conseil qu'il serait nécessaire qu'un deuxième Directeur Général délégué soit nommé pour l'assister dans ses fonctions et propose que Monsieur Jean-Pierre CAILLER soit nommé à ces fonctions.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer en qualité de Directeur Général délégué pour la durée du mandat du Président Directeur général :

Monsieur Jean-Pierre CAILLER

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes de RENNES
demeurant 62 rue du domaine – 44120 VERTOU

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que Monsieur Jean-Pierre CAILLER, Directeur Général délégué, jouira des mêmes pouvoirs que ceux qui ont été octroyés au Directeur général, lequel donne son accord express à une telle étendue des pouvoirs.

Monsieur Jean-Pierre CAILLER, présent, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

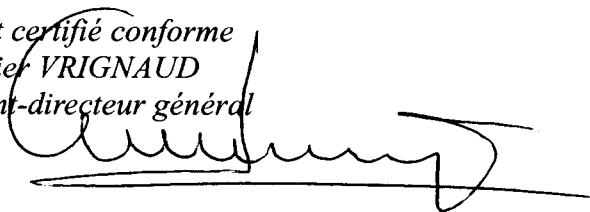
Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que Monsieur Jean-Pierre CAILLER, Directeur Général délégué, exercera son mandat à titre gratuit et aura droit en outre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais engagés pour le compte de la société.

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les administrateurs.

Extrait certifié conforme
Didier VRIGNAUD
Président-directeur général

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Didier VRIGNAUD, is written over a horizontal line.